

FORMATION « LABEL QUALITÉ DES FORMATIONS DES ÉCOLES DE CONDUITE »



La labellisation est destinée à reconnaître la qualité des formations au sein des écoles de conduite. Dans cette optique, la délégation à la sécurité routière a souhaité mettre en place un programme de formation destiné à l'ensemble des acteurs impliqués dans la délivrance du label Qualité des formations des écoles de conduite. Ce programme accompagne l'évolution vers le référentiel national qualité (RNQ) et offre une meilleure maîtrise des exigences liées à ce label.

Public concerné

La formation s'adresse aux inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR), aux délégués du permis de conduire et de la sécurité routière (DPCSR) et aux agents instructeurs de la demande de labellisation au sein des préfetures.

Contenu de la formation

Le parcours de formation est composé de deux modules complémentaires :

1. un ensemble de modules e-learning (environ 45 minutes) consacré à la présentation du label et à l'instruction des dossiers d'audit – accessible sur ForMI, la plateforme ministérielle de formation en ligne.
2. un module en présentiel (2 jours) qui approfondit les exigences réglementaires et la gestion des audits.

Objectifs

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables :

- d'instruire et suivre les dossiers de demande d'obtention du label qualité en respectant les exigences réglementaires ;
- d'expliquer la procédure du label qualité dans la conduite d'un audit ;
- d'identifier les notions réglementaires afférentes au label qualité ;
- de conduire un audit dans le cadre du label qualité.

Modalités d'inscription

- Pour les modules sur ForMI : inscription libre, accessible directement sur la plateforme.
- Pour le module en présentiel : inscription auprès des correspondants locaux de formation (CLF).

[Cliquez ici](#)

